

Adom Trait d'Union propose une mission de service civique.

La durée sera de huit mois



Adom Trait d'Union propose une mission de service civique.

Vous avez entre 16 et 25 ans, et jusqu'à 30 ans si vous êtes en situation de handicap, et souhaitez vous engager dans le secteur social ? L'association ADOM Trait d'Union vous propose, sans condition de diplôme, de devenir volontaire du service civique.

Encadré par un tuteur, vous interviendrez auprès de personnes âgées ou en situation de handicap afin d'animer des activités collectives, à domicile et en établissement, effectuer des visites de convivialité au domicile des personnes isolées ou engager des actions permettant aux bénéficiaires de sortir de leur environnement quotidien et favoriser les rencontres avec différents publics : visites, évènements, etc...

Quand ? : à partir du 1er mai 2019

Durée ? : 8 mois, 24 h/semaine

Indemnité du volontaire : 580 €

Contactez sans hésiter : **ADOM TRAIT D'UNION, 16 rue des Pyrénées 32160 PLAISANCE**

Tél : 05.62.69.16.62.

Il est possible de proposer directement sa candidature via le site du service civique à l'adresse suivante :

<https://www.service-civique.gouv.fr/missions/lutter-contre-lisolement-des-personnes-agees-ou-en-situation-de-handicap>